Envoyé en préfecture le 02/06/2023

Recu en préfecture le 02/06/2023

Publié le

ID: 085-218503019-20230525-5_250523-DE

Département de la Vendée Commune de VENDRENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHLIPART Roseline, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Etaient présents: Roseline PHLIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Marie-Jeanne GODET, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Stéphane BARBARIT, Sandra GODET, Yvon BOUDEAU, Mélanie PETITEAU, Delphine MERLET, Séverine RIPOCHE, Mélanie LOIZEAU, Patrice ROUSSELOT

Excusés: Sonia CHENOUARD, Clément RECROSIO

Date de convocation: 19 mai 2023

Mme Mélanie PETITEAU a été désignée secrétaire de séance

N°5/25-05-23

DENOMINATION IMPASSE PRIVÉE – IMPASSE DES ACACIAS

Madame le Maire informe l'assemblée que le propriétaire de la parcelle cadastrée C862 va créer 2 lots constructibles.

Ces deux terrains seront desservis par une impasse privée, qu'il convient de dénommer.

Le propriétaire a suggéré les 3 possibilités suivantes :

- Impasse des Acacias
- Impasse du Verger
- Impasse des Poiriers

Après étude et délibération, et à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, le CONSEIL MUNICIPAL retient « Impasse des Acacias »

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus

Le 31 mai 2023 Le Maire Roseline PHLIPAR'



• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

• informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Île Gloriette - NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État